

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Les membres du Comité Syndical se sont réunis le mardi 12 avril 2022 à 18h30 à Le Pouzin, siège du Syndicat Mixte Numérian, régulièrement convoqués par le Président M. Jérôme Bernard en date du mardi 5 avril 2022.

**Présents :** Mesdames et Messieurs, BERNARD Jérôme, BOUCHARDON Mickael, BOULLE Didier, BOURJAT Laëtitia, BRUN Claude, BSERENI Stella, CHAUMONT Jean-Luc, CHIARUCCI Fabiano, ESSAYAR Khalid, GRAMATIKOFF Iwan, LEFEBVRE Jean-Pierre, MAZET Grégory, MOULIN Gilbert, PERRIN Mathieu, PETITJEAN Gilbert, REYNAUD Christelle, RIPOCHE Bernard, ROUDIER Julie, SENECLAUZE Bruno, TOURVIEILHE Max.

**Absents :** Mesdames et Messieurs, BARRY Francis, CARRIER Martine, FERLAY Aurélien, FRANCOIS Patrick, ORENES LERMA José, RULLIERE Yves.

**Excusés :** Mesdames et Messieurs, CAVROY Antoine, CHAPEL Clément, DAVID Sylvette, DELAPLACETTE Philippe, DOS SANTOS Antoine, FOUTRY Jean-Marie, GAUTHIER Patrick, GRIFFE Gérard, LAMBERT Jean-Michel, LARUE Fabrice, LEBRAT Jérôme, MAISONNAT Pierre, MAUDUIT Jean-Yvon, NAJI Driss, RAMERINI Danielle, ROBERTON Gérard, SANCHEZ Josiane, VILLARD Benoit.

### Procurations :

- M. CAVROY Antoine donne pouvoir à M. CHAUMONT Jean-Luc,
- M. MAISONNAT Pierre donne pouvoir à M. BERNARD Jérôme,
- M. NAJI Driss donne pouvoir à M. GRAMATIKOFF Iwan,
- Mme RAMERINI donne pouvoir à M. BOUCHARDON Mickael,
- M. ROBERTON Gérard donne pouvoir à M. SENECLAUZE Bruno.

Assistaient en tant qu'invités : Mesdames et Messieurs Aïda BOYER, Victoria BRIELLE, Sandy BLONDAUX, Alexandre DUCOL, Mariannick MACALUSO, Laëtitia SPERANDINI.

Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 20
Nombre de suffrages exprimés : 37/51
○ Pour : 37/51
○ Contre : 0
○ Abstention : 0

Secrétaire de séance : Mickaël BOUCHARDON

### ADHESION D'UNE NOUVELLE COLLECTIVITE ET ELECTION DE NOUVEAU DELEGUE

La commune de Donzère a délibéré afin d'adhérer au Syndicat Mixte. Il apparait suite à cette adhésion qu'il soit nécessaire de procéder à la nomination d'élus issus du collège n°1, que les membres du Conseil Syndical doivent procéder à l'installation d'un nouveau conseiller syndical. Pour mémoire Collège n°1 est composé des délégués des communes adhérentes de plus de 5000 habitants.

Conformément à l'article L5721-2 du CGCT, peuvent être membres du syndicat des institutions d'utilité commune interrégionales, des régions, des ententes ou des institutions interdépartementales, des départements, des établissements publics de coopération intercommunale, des communes, des syndicats mixtes, des chambres de commerce et d'industrie territoriales, d'agriculture, de métiers et d'autres établissements publics, intéressés par les missions du syndicat.

Au titre de cette adhésion la Commune de Donzère a nommé en la personne de M. Christophe MONTBLANC devient membre au sein du Syndicat Mixte Numérian (délibération n° 2022-036 en date du 4 avril 2022).

*La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat Mixte Numérian et peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Privas dans un délai de deux mois suivant son affichage ou sa publication.*

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIAN

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré :

Après l'exposé de M. Jérôme BERNARD, Président

Considérant la demande d'adhésion de la commune de Donzère.

Considérant la nomination de M. Christophe MONTBLANC.

**Décide à l'unanimité des membres présents et représentés :**

**De valider l'adhésion de la commune de Donzère.**

**D'installer M. Christophe MONTBLANC comme conseiller syndical en qualité de membre titulaire représentant du collège n°1.**

**Autorise le Président à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Fait et délibéré à Le Pouzin, le 12 avril 2022

Le Président,



Jérôme BERNARD